

## L'HIPPODROME DE LA CÔTE D'AZUR

---

Isabelle PINTUS

Responsable des Archives de la Communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée et de la Ville de Fréjus

La genèse de l'hippodrome actuel remonte à l'hiver 1850, dix ans avant le rattachement du comté de Nice à la France, lorsqu'un groupe d'hivernants anglais fonde un club des courses à Nice, dans le quartier de la Croix-de-Marbre, dit faubourg anglais ou Newborough, où se trouve encore l'église anglicane, et improvise la première réunion hippique sur la Côte d'Azur, le 21 avril 1851, dans un champ de Sainte-Marguerite. La tentative des Anglais n'a pas eu de suite immédiate mais, après le rattachement, l'idée est reprise à l'initiative du préfet des Alpes-Maritimes Gavini de Campille et du maire de Nice François Malausséna.

Dès 1865, la Société des Courses de Nice est constituée ainsi qu'un comité chargé d'élaborer les statuts d'une société par actions. Parmi les principaux souscripteurs figurent le grand-duc Michel, héritier de Russie, le duc de Parme, le prince Stirbey, MM. Malausséna, Gavini, Paul Gautier, François Blanc, le prince Charles III de Monaco, le baron de Rothschild, le baron Vigier et le comte de Béthune. L'hippodrome du champ du Var est terminé en 1868 et la première réunion des courses de Nice a lieu au mois de février 1869. De grandes réunions hivernales à la renommée grandissante s'en suivent jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Parallèlement, la Ville de Cannes construit pour la satisfaction de ses hivernants un hippodrome en 1920, sur un terrain de Mandelieu, et organise chaque année un meeting mondain s'intercalant avec celui de Nice. Pendant la guerre, l'hippodrome de Cannes-Mandelieu est réquisitionné, les deux derniers meetings de la Société des Courses de Cannes ont donc lieu en 1942-1943 sur l'hippodrome du Var.

Toutefois, les deux hippodromes sont sévèrement endommagés durant l'Occupation. L'hippodrome du Var est transformé par les Allemands en parking pour chars d'assaut et voitures<sup>517</sup>. Détruit par les munitions qui ont été entreposées à l'intérieur de ses tribunes, on projette à la Libération d'y créer un aérodrome.

---

<sup>517</sup> Archives des musées municipaux, Ville de Cagnes-sur-Mer, 160 W 998. Arch. mun. Cagnes-sur-Mer, Mario Brun, « L'hippodrome, la piste des records », dans *Une nuit aux champs, Hippodrome de la Côte d'Azur*, plaquette éditée en juillet 1965 pour la grande fête des journalistes.

En 1945, en accord avec les Sociétés de Courses de Nice et de Cannes, les collectivités décident de concentrer toutes les activités hippiques de la région sur un unique hippodrome de classe internationale, pouvant fonctionner toute l'année, de jour comme de nuit, situé entre Cannes et Nice.

Le choix se porte naturellement sur Cagnes où, après de nombreuses difficultés, sont acquis les terrains jadis occupés par l'ancien Golf Club de Nice sur le secteur de Saint-Véran, entre le Loup, la mer, la voie de chemin de fer et la rivière de la Cagne. Le principe de la création d'un hippodrome à Cagnes-sur-Mer est approuvé en séance du conseil municipal en date du 8 novembre 1945, sous le mandat du maire Louis Negro, et, dans sa séance du 28 février 1947, le conseil municipal vote un emprunt de 39 millions pour l'achat du terrain du Golf Club à Paul et Augustine Schmitz<sup>518</sup>.

Lors de la séance du 21 mars 1947, le conseil municipal de Cagnes-sur-Mer approuve la création d'un syndicat intercommunal entre les communes de Nice, Cannes et Cagnes-sur-Mer, et, le 2 août 1947, l'achat des terrains de Paul et Augustine Schmitz d'une superficie de 387 079 mètres carrés, pour une somme de 32 020 530 francs<sup>519</sup>.

Le syndicat intercommunal comprenant les Villes de Nice et de Cagnes-sur-Mer est finalement créé en 1948, il devient propriétaire des terrains et, la même année, est signé un bail emphytéotique entre la Société des Courses de la Côte d'Azur (SCCA), née de la fusion de celles de Nice et de Cannes, et le syndicat intercommunal, bail qui court jusqu'en 2048<sup>520</sup>. D'autres achats de terrains ainsi que des expropriations s'ensuivent pour amener la superficie totale de l'hippodrome à 65 hectares. Puis en 1951, les travaux ont pu démarrer sous la direction de la nouvelle Société des Courses de la Côte d'Azur, les fonds d'expropriation de l'ancienne Société des Courses de Nice finançant la construction de la piste de trot.

La nouvelle Société a eu initialement pour président une personnalité de renom en la personne d'André Masséna, prince d'Essling. Les vice-présidents sont Jean Fossati et

---

<sup>518</sup> Arch. mun. Cagnes-sur-Mer, 5 D 3, interdiction d'accéder aux terrains acquis pour la construction de l'hippodrome de la Côte d'Azur, suite à l'acquisition des terrains de M. Paul Schmitz et de M<sup>me</sup> Augustine Schmitz, les 21 août et 13 septembre 1947, et à la décision du syndicat intercommunal datant du 7 avril 1948 ; arrêté municipal du 12 avril 1948. 76 W 70, DSIH1950S05N001, projet de construction de l'hippodrome de la Côte d'Azur à Cagnes-sur-Mer. Demande d'ouverture de l'enquête en vue de la déclaration d'utilité publique de travaux. Délibération du syndicat intercommunal de l'hippodrome, le 22 décembre 1950.

<sup>519</sup> *Id.*, 76 W 70, DSIH1947S01N001, arrêté de constitution du syndicat intercommunal pour la création de l'hippodrome de la Côte d'Azur à Cagnes-sur-Mer, le 22 octobre 1947.

<sup>520</sup> *Id.*, 1 W 1, DCM1947S03N001, séance extraordinaire, hippodrome de la Côte d'Azur, constitution d'un syndicat intercommunal, le 21 mars 1947. Extrait : « Les courses hippiques de Nice et de Cannes constituaient avant la guerre, pour la Côte d'Azur, un des principaux éléments de sa propagande touristique et pour les villes du littoral une source importante de profits. La disparition de ces courses a été enregistrée avec regrets par tous ceux qui ont le souci du développement de ce pays et qui n'ont pas oublié le vif succès que remportaient auprès de nos hôtes étrangers et français, et aussi auprès de la population locale, les réunions organisées pendant la saison d'hiver et d'automne par les Sociétés des Courses de Nice et de Cannes, au Var et Mandelieu. La suppression des courses est, vous le savez, due à deux causes : l'hippodrome de Nice est exproprié par l'État pour la construction de l'aérodrome et celui de Cannes-Mandelieu a été si gravement endommagé par l'ennemi, au cours de l'Occupation, qu'il est difficile d'envisager une remise en état, qui exigerait des dépenses considérables. La Côte d'Azur cependant, et tout le monde est d'accord sur ce point, ne saurait renoncer à ses courses hippiques, qui dans le calendrier de ses fêtes tenaient une si large part. Il faut donc remplacer les hippodromes disparus et trouver les terrains nécessaires à cet effet. Ces terrains existent à Cagnes-sur-Mer, au quartier Saint-Véran. Une bonne partie d'entre eux est actuellement occupée par le Golf Club de Nice, dont il faudra évidemment envisager le transfert sur un autre emplacement dans cette région de la Côte [...] ».

W. A. Ruinat, et le secrétaire général, J. Roucayrol<sup>521</sup>. L'ouverture a lieu en toute discrétion : la première tranche de travaux achevée permet de donner, malgré des installations provisoires, cinq journées en diurne en septembre 1952, puis les nocturnes en été, dès 1953 et 1954<sup>522</sup>.

À la suite des démarches conjointes des maires de Nice et de Cagnes-sur-Mer, ainsi que de tous les élus du conseil général, des emprunts nécessaires à la construction d'une première tribune sont réalisés et permettent l'ouverture d'un meeting en hiver 1956-1957<sup>523</sup>. Le 23 décembre 1956 s'ouvre ainsi la grande première des réunions hippiques qui marque le début des grandes saisons internationales d'hiver. L'hippodrome est inauguré officiellement une première fois et, cette première année, 37 réunions et 212 courses sont tenues, dont 26 réunions pour le premier meeting mixte de l'hiver 1956.

D'autres travaux de grande envergure sont entrepris par la suite, conformément aux plans. La tribune est prolongée de 66 mètres. Le hall d'entrée est agrandi et rénové. La dernière tranche des travaux est adjugée fin 1959, avec l'achèvement des tribunes et de toutes les nouvelles installations. Elle permet l'inauguration officielle de l'hippodrome de la Côte d'Azur, le 17 décembre 1960, en présence du préfet Jean-Pierre Moatti<sup>524</sup>.

## 1. ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Les premiers numéros du bulletin municipal de Cagnes-sur-Mer en 1967 font la part belle à l'hippodrome, décrivant avec emphase la beauté du site :

Dans ce cadre enchanteur avec, pour toile de fond, les cimes enneigées des Alpes, face à la mer jalouse de l'azur des cieux, les pistes s'entrelacent, les bouquets de verdure surgissent au-dessus des massifs aux couleurs éclatantes qui bravent l'emprise de l'hiver<sup>525</sup>.

Dès sa création, l'hippodrome de la Côte d'Azur s'est distingué par la beauté de son site mais aussi par la qualité de ses équipements qui ont permis d'inscrire dans l'Histoire plusieurs records et un palmarès exceptionnel<sup>526</sup>.

Les courses de chevaux représentant depuis le début un élément indispensable de la vie touristique sur la Côte d'Azur, l'hippodrome favorise pour Cagnes-sur-Mer un nouveau mode

<sup>521</sup> Arch. mun. Cagnes-sur-Mer, 151 W 170, calendrier officiel des courses, 1957-1958.

<sup>522</sup> *Id.*, 6 W 1, réglementation du stationnement à l'occasion des courses de l'hippodrome de la Côte d'Azur les 5, 7, 10, 12 et 14 septembre 1952, 3 septembre 1952.

<sup>523</sup> Paule Monacelli, *Cagnes*, Joué-lès-Tours, A. Sutton, 1999. Le 30 juillet 1955, une réunion a lieu à la préfecture, lors de laquelle le syndicat intercommunal présidé par Édouard Robion, maire de Cagnes-sur-Mer, adjuge aux entreprises Thorrand et Nicoletti de Nice les travaux de construction des tribunes. Le projet est réalisé par M. Lizero et Séassal pour un montant de l'ordre de 150 millions de francs. Il offre une capacité de 1 500 places assises et la possibilité d'extensions futures. Il présente de nombreux points communs avec les tribunes modernes de Saint-Cloud.

<sup>524</sup> Arch. mun. Cagnes-sur-Mer, 76 W 70, DSIH1960S07N007, inauguration de l'hippodrome le 17 décembre 1960 à 11 heures, programme des manifestations, 15 novembre 1960. Pose d'une plaque commémorative. Réception par la Société du Casino de Nice qui exploite le restaurant de l'hippodrome et allocutions.

<sup>525</sup> *Id.*, 151 W 209, *Bulletin municipal*, n° 2, décembre 1967.

<sup>526</sup> *Id.*, 1 BIB 342, Jacques Médecin, « La Côte d'Azur, Paradis des Turfistes », dans *Casaque d'Azur*, 1967 ; « L'actuel hippodrome de la Côte d'Azur, oasis de verdure dotée d'un site unique en Europe et dont la mer constitue l'arrière-plan, jouit grâce aux efforts et à la clairvoyance de son Président, d'un prestige universellement reconnu. « Un des plus beaux hippodromes du monde », selon les propres termes du regretté prince Ali Khan, avait donc vu le jour ».

de promotion touristique de son territoire autant qu'il constitue une source de revenus essentielle avec des retombées économiques indéniables.

La noblesse du sport et la magie qu'opère le cheval sur l'homme depuis toujours ajoutent à l'attrait des lieux. En 1964, le maire de Cagnes-sur-Mer de l'époque, Pierre Sauvaigo, vante déjà tous ces atouts :

Le cheval est peut-être la marque la plus ancienne de l'élégance de l'Homme. Et même l'une des formes les plus expressives de la beauté tout court. Notre petite ville de Cagnes, qui s'intègre chaque jour davantage dans le complexe de la Côte d'Azur, n'est pas sans avoir quelques mérites et quelques attraits qui lui ont été dispensés par la nature et les circonstances [...]. Il y manquait sans doute la parure du cheval qui nous a été apportée par cet « Hippodrome de la Côte d'Azur », dont la faveur des lieux a voulu qu'il soit implanté sur notre territoire. Et l'on sait avec quel bonheur la Société des Courses de la Côte d'Azur a su lui donner le relief et le retentissement qui sont aujourd'hui le sien et qui dépassent de loin le cadre de notre pays<sup>527</sup>.

À son tour, le maire de Nice se réjouit en 1967 de la même alchimie produite par cette activité incontournable dans un environnement incomparable :

Terre d'élection des artistes, poètes, écrivains, touristes, [la Côte d'Azur] allait devenir le rendez-vous des amateurs de sport équestre. Le cheval, longtemps considéré comme un instrument de travail ou l'artisan le plus vaillant de l'« Histoire des hommes », finissait, en cette époque où la rapidité et la diversité des progrès ne cessent de nous surprendre, par occuper une place plus grande dans le monde des loisirs. [...] Mais ce paradis des purs sangs, à l'avant-garde du progrès technique, prend aux yeux des jockeys valeur d'Eden car ils peuvent y parfaire leur entraînement dans des conditions de détente et de bien-être absolument idéales. [...] Ainsi le cheval, la plus noble conquête de l'« homme », et aussi de la « femme », n'allait-il cesser de faire vibrer dans ce nouveau temple de la Côte d'Azur les passions des multiples adeptes du sport hippique<sup>528</sup>.

La Société des Courses a en effet dès l'origine la double tâche d'organiser les courses de chevaux, mais également d'attirer durablement une clientèle touristique élégante. Ce double objectif engendre la nécessité permanente de moderniser les infrastructures en place et de diversifier les épreuves et animations afin d'attirer en permanence de nouveaux publics tout en maintenant son esprit d'excellence et son standing. Dès 1949, un guide touristique du Cros-de-Cagnes annonce un futur radieux pour tout le secteur en prévision de l'installation de l'hippodrome :

Le Centre hippique de Nice, qui doit être très prochainement transféré à Cagnes-sur-Mer, bordera à l'est, l'ouest de Cros-de-Cagnes [sic] ; la route du bord de mer, au sud et au nord la RN7 en direction d'Antibes et Cannes ; aura sa limite ouest sur la rivière Le Loup ; son emplacement, inclus dans le terrain du Golf, en fera le plus important champ de courses de toute la Côte d'Azur. C'est un élément de richesse et de développement formidable pour Cagnes-sur-Mer et le Cros-de-Cagnes en particulier, qui deviendra de plus en plus le véritable faubourg de Nice. La nature l'a comblée de ses

---

<sup>527</sup> Pierre Sauvaigo, « Le sport équestre : La plus belle conquête... de Cagnes », dans *Hippodrome de la Côte d'Azur*, plaquette éditée à l'occasion du Grand Jumping organisé par le syndicat d'initiative de Cagnes-sur-Mer, les 23 et 24 Mai 1964. Archives des musées municipaux, Ville de Cagnes-sur-Mer, 160 W 141.

<sup>528</sup> Jacques Médecin, « La Côte d'Azur, Paradis des Turfistes », dans *op. cit.*

faveurs, c'est pourquoi la formule « s'installer au Cros-de-Cagnes » prend corps et devient une réalité<sup>529</sup>.

Près de trente-six années plus tard, Alexandre Roucayrol, premier adjoint au maire de Cagnes-sur-Mer et administrateur de la Société des Courses de la Côte d'Azur, décrit à merveille l'engouement suscité par les courses et l'enchantement de leur décor :

Combien après les joies de la plage, ou les randonnées dans l'arrière-pays, viennent chercher une détente dans la fraîcheur du soir ? Quand les couleurs se fondent et que s'éclaire la piste, la foule mouvante se tend vers les chevaux ; le poteau d'arrivée est franchi ; c'est la joie, la déception peut-être, mais le spectacle continue dans le chatolement des casaques, le rêve passe sous le sabot d'un cheval. Le visiteur se laisse séduire par un cadre agréable : harmonie des lignes et des couleurs ; de la cime effilée d'un cyprès au feuillage vernissé des magnolias, du gazon velouté aux cascades de fleurs. Des restaurants panoramiques ou des gradins abrités, les jumelles se braquent sur la piste, à moins qu'elles ne s'égarerent sur le voilier léger qui danse sur la mer toute proche ou sur les cimes enneigées des Alpes<sup>530</sup>.

## 2. AVANT-GARDE

En 1952, dès sa mise en service, l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer est considéré comme la plus grande réalisation départementale d'après-guerre. Les emprunts successifs financent une succession d'aménagements de grande envergure pour une modernisation permanente des équipements.

Parmi les installations d'avant-garde, il est à noter en premier lieu le système d'irrigation, tout comme ce fut le cas du temps du Golf Club. En effet, le 1<sup>er</sup> mai 1952 est mise en service une station de pompage édifiée sur le bord du Loup, qui permet d'avoir en toutes saisons des pistes gazonnées pour les courses de trot. Autre innovation, des groupes électriques rendent possible, dès sa création, l'alimentation en électricité de l'ensemble de l'hippodrome en cas de panne de courant et autorisent l'organisation de courses nocturnes dès le mois de juillet 1953<sup>531</sup>.

De la même manière, en ce qui concerne les épreuves courues à Cagnes-sur-Mer, l'administration de l'hippodrome fait preuve d'audace et maintient son prestige en ayant recours à plusieurs techniques de pointe ayant fait date :

À bien des titres Cagnes a servi d'hippodrome expérimental, sans pour autant compromettre son ascension. Or il s'est avéré que toutes les expériences ont été des réussites. [...] Tout cela m'est une raison supplémentaire d'apprécier et d'aimer tout court cette Société de la Côte d'Azur. J'avoue avoir un penchant pour tous ceux qui acceptent de prendre des risques quand le besoin s'en fait sentir. Et quand le soleil hivernal vous cuit doucement la peau, il y a du mérite à sortir de l'ornière, et du *dolce farniente* pour partir en guerre contre la routine<sup>532</sup>.

Avec le succès d'affluence constaté dès les premières années, l'hippodrome de la Côte d'Azur s'impose au début des années 1960 comme l'un des plus modernes d'Europe avec une

<sup>529</sup> Arch. mun. Cagnes-sur-Mer, 299 W 1, Cros de Cagnes-sur-Mer, Agence régionale, *Guide touristique illustré*, Cagnes-sur-Mer, Imprimerie Express, 1949.

<sup>530</sup> *Id.*, 151 W 270, Alexandre Roucayrol, *Bulletin municipal*, n° 63, novembre-décembre 1985.

<sup>531</sup> Paule Monacelli, *op. cit.*

<sup>532</sup> Arch. mun. Cagnes-sur-Mer, 1 BIB 342, André Theron, « Cagnes année 1967 », dans *Casaque d'Azur*, 1967.

multitude d'installations telles une piste gazonnée pour les épreuves de plat d'une longueur de 2 000 mètres, deux pistes gazonnées pour les épreuves d'obstacles (haies et *steeple-chase*) en deux anneaux concentriques, une piste de trot de courses – l'une des plus rapides d'Europe –, une piste d'entraînement de plat gazonnée, une piste d'entraînement de plat, terre et sable, deux pistes d'entraînement d'obstacles, terre et sable, et une piste d'entraînement trot, terre et sable.

Hormis les tribunes, dont la longueur est portée de 60 mètres à 126 mètres, chapeautées d'un auvent de 16 mètres situé à 13 mètres de hauteur, le public se vit offrir une multitude de services haut de gamme.

Au rez-de-chaussée sont aménagés la salle des balances, le vestiaire des jockeys, la salle de presse, la salle des commissaires, le hall du public, le hall des guichets du pari mutuel, le bureau des répartitions, un bar, des services annexes et des toilettes. À l'étage supérieur, desservi par un ascenseur, sont créés un restaurant aérien d'une capacité de 450 couverts, de grandes salles de snack, des salons et bars chauffés, des magasins et services, dont des bureaux pour les jeux et en arrière des gradins.

Une sonorisation sophistiquée offre une audition de qualité et simultanée dans tout l'hippodrome. Pour l'accès à l'hippodrome le public peut bénéficier très tôt d'un parking d'une capacité de près de 3 000 voitures et en 1970 est même aménagée une gare SNCF spécifique à l'hippodrome<sup>533</sup>.

En outre, un vaste programme de nouveaux aménagements et installations diverses est entrepris dès le début de l'année 1966 sous la direction de l'architecte Lizero, avec notamment l'agrandissement de la salle des balances au rez-de-chaussée, qui est plus que doublée en surface et décorée dans le luxe et l'élégance. Il faut signaler le déplacement et l'extension en surface de l'enclosure et du ring pour les chevaux gagnants suite au nouvel allongement des tribunes.

Des locaux sont aménagés pour le bon déroulement des opérations de pesée, ainsi que des salons particuliers à destination des propriétaires, entraîneurs, mais aussi des dames, avec un bar très apprécié des propriétaires vainqueurs des épreuves. Il est même établi un jardin intérieur avec cascades d'eaux lumineuses<sup>534</sup>. Véritable *nec plus ultra*, une infirmerie modèle est construite, mais aussi un jardin d'enfants à destination des parents spectateurs de l'hippodrome.

Dès l'été 1964, une calculatrice électronique est mise en service qui permet de réaliser dans un temps minime les opérations d'enregistrement et de paiement des paris. Les turfistes pouvaient ainsi connaître au plus tôt la cote de leur cheval et bénéficier du paiement immédiat du gagnant à l'arrivée.

Pour les besoins des professionnels, 700 boxes sont implantés sur l'hippodrome, avec chambres de lads, et une clinique vétérinaire moderne est inaugurée au printemps 1975. Un foyer d'apprentissage est aménagé sur place, mais la Société des Courses entreprend également la création d'un centre d'entraînement à Mandelieu, où elle achète 28 hectares, dont l'ancien polo et ses installations<sup>535</sup>.

---

<sup>533</sup> Arch. mun. Cagnes-sur-Mer, 281 W 330, « L'hippodrome participe à la grandeur de Cagnes », dans *L'Indépendant*, avril 1962.

<sup>534</sup> *Id.*, 1 BIB 342, E. Lizero, « Les nouveaux aménagements », dans *Casaque d'Azur*, 1967.

<sup>535</sup> *Id.*, 151 W 242, « 20 ans. L'hippodrome de la Côte d'azur, 1957-1977 ! », dans *Bulletin municipal*, n° 35, février-mars 1977.

L'hippodrome de la Côte d'Azur est le premier en France à instaurer l'autostart, le 1<sup>er</sup> septembre 1963. Le recours à l'autostart facilite quant à lui les départs pour les courses de trot et met tous les chevaux sur un pied d'égalité, pour la satisfaction des entraîneurs et *drivers*. Le système est ensuite adopté dans presque toutes les grandes courses internationales :

Lors de la création, sur l'hippodrome de la Côte d'Azur, du Grand Critérium de Vitesse, nos dirigeants ont pensé, en accord avec la S.E.C.F. et son président, M. Ballière, qu'il conviendrait, pour donner un panache particulier à cette épreuve, de donner le départ au moyen de l'autostart. Un tel engin n'existant pas sur notre territoire, il a été fait appel à nos amis italiens, et la Société milanaise nous a délégué son véhicule ainsi que son starter, le général Li Doni, de 1958 à 1963 ; ces courses ont eu comme gagnants les prestigieux Jariotain, Jamin, Tornese, Masina et New Star<sup>536</sup>.

L'amélioration constante des installations ne se dément pas avec les années, et contribue à l'excellente réputation de l'établissement, ainsi le journaliste Mario Brun détaille en 1965 :

De nouveaux aménagements sont apportés et il n'est de saison, du reste, qui n'en apporte, dotant cet hippodrome du confort, de l'élégance, de toutes les conditions fonctionnelles, des derniers progrès (telle la cote électronique installée cette année et diffusée par circuit de télévision). On construit un mirador au centre des pistes pour les commissaires, une infirmerie, un poste de police, un laboratoire photo, plusieurs centaines de boxes (ils sont plus de 600 aujourd'hui), des chambres, une cantine, une salle de récréation pour les lads, une salle pour les entraîneurs<sup>537</sup>.

Et en 1967, un journaliste de l'époque précise :

Ceux qui ont suivi les magnifiques transformations de l'hippodrome restent éblouis devant les perfectionnements apportés : assouplissement des pistes, rectification des obstacles, standing de luxe du pesage, aimable distraction du pavillon, distribution automatique des tickets, écrans télévisés pour les rapports probables, diffusion par haut-parleur des courses de galop, j'en passe et des meilleurs<sup>538</sup>.

Quant au directeur général de la Société des Courses, Alex Roucayrol, également adjoint au maire de Cagnes-sur-Mer, il résume par l'énumération de tous les moyens mis en œuvre depuis sa création l'esprit pionnier de la Société des Courses en 1977 :

Au cours de ces 25 années, non seulement la tribune a été allongée par deux fois pour contenir la foule des turfistes et des touristes venant de plus en plus nombreux, mais tous les systèmes d'avant-garde y ont été installés et testés : cote électronique, système de départ à l'autostart, guichets self-service, remplacement des tableaux d'affichage par deux réseaux de télévision, surveillance des courses par caméras télé, avec projection simultanée de la course sur les écrans, jumelé électronique sur toutes les courses, etc. Tous ces systèmes sont employés maintenant sur les hippodromes parisiens. Enfin, depuis sa création, pour le Pari Trio, lecture magnétique des bordereaux après microfilmage, tri électronique et répartition par ordinateur des sommes à payer, alors que la grande

---

<sup>536</sup> Archives des musées municipaux, Ville de Cagnes-sur-Mer, 160 W 998, A.-P. Roucayrol, « Les ânes partiront à l'autostart », dans *Une nuit aux champs. Hippodrome de la Côte d'Azur*, plaquette éditée en juillet 1965 pour la grande fête des journalistes

<sup>537</sup> Mario Brun, « Une nuit aux champs », dans *op. cit.*

<sup>538</sup> Arch. mun. Cagnes-sur-Mer, 1 BIB 342, Maurice Blancmesnil, « Dix Ans », dans *Casaque d'Azur*, 1967.

organisation nationale du tiercé trie encore ses bordereaux au moyen d'aiguilles à tricoter et envisage l'électronique pour l'horizon 1985 [...] <sup>539</sup>.

### 3. ÉPREUVES ET PALMARÈS

Dès lors qu'il est doté d'un équipement moderne digne des États-Unis, l'organisation de compétitions internationales devient la règle.

Dès 1953, la construction de la piste de trot a certes permis des records de vitesse et l'éclairage compte déjà parmi les plus puissants en service en Europe, toutefois le mois de décembre 1956 marque véritablement la date d'arrivée des premiers galopeurs et du renouveau de la tradition du meeting international d'hiver sur la Côte avec 70 courses à obstacles, 38 courses en plat, 117 au trot, soit au total 225 courses <sup>540</sup>. S'ensuit la construction des pistes de plat et d'obstacles, avec des stalles de départ pour les courses plates en fonction à partir de 1966.

Les courses les plus prestigieuses, aussi bien en trot qu'en plat, se courent pendant le meeting d'hiver qui fait la célébrité de l'hippodrome. Il se tient entre le 20 décembre et le 15 mars grâce à la clémence du climat méditerranéen permettant de garder des pistes en bon état à cette période. Parmi les principales épreuves présentes dès 1962, on compte le Grand Prix du Casino municipal d'Enghien-les-Bains, grande course de haies de 3 600 mètres ; le Grand Prix de la Ville de Nice, *steeple-chase* international de 4 500 mètres ; le Grand Prix du Conseil général des Alpes-Maritimes, course plate de 2 400 mètres ; toutes les autres courses se déroulant au cours des 36 journées d'hiver et des 12 nocturnes de juillet-août <sup>541</sup>. Puis apparaissent le Grand Prix de Vincennes, le Prix du Lubéron.

Mais, à compter du 2 mars 1958, c'est le Grand Critérium de Vitesse, épreuve internationale courue sur un mile de 1 609 mètres, caractérisée par un départ lancé à l'autostart et la réunion de tous les champions mondiaux du trotting, qui s'impose comme la course de l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer la plus prestigieuse. Le Critérium, jusque-là peu connu en dehors des frontières territoriales ou européennes, jouit alors d'une notoriété incontestée et révèle aux dirigeants américains les qualités de puissance et de vitesse des trotteurs français. Ainsi que l'exprime J. Orliaguet, « il n'est pas de bon trotteur sans être vainqueur sur l'anneau cagnois <sup>542</sup>. »

Les noms des gagnants figurant à ce palmarès sont éloquents : 1958, Jariolain ; 1959, Jamin ; 1960, Tornese ; 1961, Tornese ; 1962, Masina. De 1969 à 1973, coachée par Jean-René Gougeon, Une de mai devient la « petite reine de Cagnes » en remportant cinq fois ce mythique Critérium de Vitesse <sup>543</sup>.

Parmi les autres spécificités de l'hippodrome de la Côte d'Azur, on compte le prix des Amazones, course uniquement réservée aux cavalières qui est courue pour la première fois en 1961 et qui connaît un très grand succès. C'est à Cagnes-sur-Mer que les cavalières portent

<sup>539</sup> Arch. mun. Cagnes-sur-Mer, 151 W 244, Alex Roucayrol, « 25 ans déjà... l'hippodrome de la Côte d'Azur », dans *Bulletin municipal*, n° 37, octobre-novembre 1977.

<sup>540</sup> *Ibid.*

<sup>541</sup> *Id.*, 281W 330, *L'Indépendant*, avril 1962.

<sup>542</sup> Jacques Médecin, « La Côte d'Azur, Paradis des Turfistes », dans *op. cit.*

<sup>543</sup> Arch. Mun. Cagnes-sur-Mer, *Nice-Matin*, le 6 juillet 2012.



casaque et toque pour la première fois de manière officielle en France<sup>544</sup>. D'autre part, en janvier 1960 se tient le premier tiercé couru sur un hippodrome de province.

#### 4. MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES ET RENDEZ-VOUS ÉLÉGANTS

Quelques manifestations ont retenti plus que d'autres et marqué les esprits par leur panache et le succès qu'elles ont pu remporter auprès de publics non spécialistes dont le mot d'ordre était l'élégance.

Il s'agit entre autre d'« Une nuit aux champs », grande fête des journalistes en juillet 1965, et de la « soirée 1900 », dont la première eut lieu le 12 mars 1966. Une grande fête baptisée « Une nuit aux champs » est organisée à l'initiative des journalistes durant l'été 1965 pour la promotion de l'hippodrome, dont le journaliste à *Nice-Matin* fait l'éloge à cette occasion :

Il a sa chanson [« à l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer »] : elle fut écrite et créée dans le Haut-de-Cagnes, chez Betty Ulmer, par Noël Guyves, dit « Ro-Ro », qui par la suite l'a chantée dans tous les night-clubs de la capitale. [...] C'est dans ce super-hippodrome que nous vous avons conviés pour la grande fête des journalistes. Ceux d'entre vous qui aiment la race chevaline et les manifestations du turf - et ils sont nombreux - se retrouveront avec d'autant plus de plaisir ici. Que les autres sachent, en découvrant ce merveilleux endroit, si sympathiquement mis à notre disposition par la Société des Courses que préside M. André Masséna, prince d'Essling, que sur la belle piste blonde où l'on trotte, les plus illustres chevaux du monde ont rivalisé et que l'immortel « Jamin » notamment y établit en 1959 le record européen du « mile », « Jamin » trottant ici ou « Jariolain » ou « Tornese » ou la grande « Ozo », c'était, on vous l'assure, un merveilleux spectacle qui vaut tous les autres. Tous les hivers ce spectacle revient avec le Grand Critérium de Vitesse de la Côte d'Azur qui voit s'affronter les meilleurs chevaux du continent et d'outre-Atlantique. Il faut avoir vu ça<sup>545</sup>.

Quant à la « Soirée 1900 », organisée dans sa première édition par le Comité des fêtes de Cagnes-sur-Mer en 1966, la fête commence dans les rues de la ville par un cortège pittoresque au départ de la place De Gaulle devant l'entrée de l'hôtel Savournin, où une dizaine de calèches précédées de musiciens et accompagnées de cavaliers venaient prendre le représentant du Président de la République de l'époque, costumé pour l'occasion, ainsi que sa suite pour le conduire aux courses devant une foule nombreuse conquise :

Nous avons donné hier un premier aperçu du succès remporté à l'hippodrome de la Côte d'Azur par la grande « Nuit 1900 », dont les derniers échos ont retenti à l'aube de cette journée dominicale. Répondant à l'invitation du Comité des fêtes de la ville de Cagnes-sur-Mer, une assistance, dont l'importance et la qualité dépassaient largement les pronostics les plus optimistes, avait contribué à la réussite de ce gala. Autre surprise agréable, le nombre des travestis fort élégants dont on doit souligner ici l'originalité et dire qu'ils ont aidé les organisateurs à donner le cachet et le panache du début de ce siècle<sup>546</sup>.

Devant l'engouement du public, l'événement est réitéré l'année suivante, le 20 mai 1967, en l'honneur de la Convention internationale du Rotary « France 1967 ». Les organisateurs ayant voulu placer cette nuit sous les couleurs du Rotary, toute la décoration de la salle est

<sup>544</sup> Arch. mun. Cagnes-sur-Mer, 151 W 208, Alex Roucayrol, *Bulletin municipal*, n° 1, octobre-novembre 1967.

<sup>545</sup> *Id.*, 151 W 208, Mario Brun, « L'hippodrome, la piste des records », dans *Une nuit aux champs. Hippodrome de la Côte d'Azur*, plaquette éditée en juillet 1965 pour la grande fête des journalistes.

<sup>546</sup> Archives des musées municipaux, Ville de Cagnes-sur-Mer, 160 W 1461, Édouard Stoma, *Nice-Matin*, le 14 mars 1966. À l'occasion du premier gala 1900 à l'hippodrome, le 12 mars 1966.

faite en « bleu et or » de même que celle du podium dressé pour les attractions. Le costume sombre est de circonstance pour les messieurs tandis que les dames ont le choix entre la robe de cocktail ou la robe du soir, de préférence dans le style 1900<sup>547</sup>.

L'hippodrome de la Côte d'Azur, qui s'étend sur 65 hectares environ et peut accueillir 11 300 personnes avec une tribune de 6 000 places, n'a rien perdu aujourd'hui de sa superbe. Membre de la Société des Courses Côte d'Azur (SCCA) depuis 1980 et président depuis 2000, François Forcioli-Conti évoque les décisions visionnaires de la Société des Courses : « Né du regroupement des Sociétés de Courses de Cannes et de Nice, l'hippodrome peut être considéré comme le premier élément d'intercommunalité de la région. La SCCA a été précurseur dans ce domaine<sup>548</sup> ». Les commentaires d'Alex Roucayrol en 1977, en sont une autre démonstration :

L'écologie, que beaucoup de Français découvrent maintenant, était sans en porter encore le nom, le souci des élus de notre commune et des dirigeants des sociétés de courses qui se sont unis pour créer au cœur de la Ville un espace de verdure de plus de 60 hectares qui ne pourra jamais avoir d'autre destination qu'une zone classée [...]. Que serait notre ville si des immeubles recouvraient maintenant la surface de l'hippodrome [...]<sup>549</sup>.

---

<sup>547</sup> Archives des musées municipaux, Ville de Cagnes-sur-Mer, 160 W 1460, *Nice-Matin*, le 20 mai 1967. À l'occasion du deuxième gala 1900 à l'hippodrome avec le Rotary, le 20 mai 1967.

<sup>548</sup> *Nice-Matin*, le 1<sup>er</sup> avril 2012, rubrique « Notre Histoire ».

<sup>549</sup> Arch. mun. Cagnes-sur-Mer, 151 W 244, Alex Roucayrol, « 25 ans déjà... l'hippodrome de la Côte d'Azur », dans *Bulletin municipal*, n° 37, octobre-novembre 1977.